

Communiqué de presse, le 9 avril 2018

Le Centre des monuments nationaux recrute la 1^{ère} promotion de l'Incubateur du patrimoine



Le Centre des monuments nationaux, dans sa démarche de facilitation de l'accès du plus grand nombre au patrimoine et d'accélération de la transformation de la gestion de ses sites et monuments à l'ère du numérique, a créé l'Incubateur du patrimoine, une structure d'accompagnement et d'expérimentation dédiée à toute jeune entreprise ou équipe projet souhaitant apporter une contribution au secteur patrimonial.

Les candidats pourront soumettre leurs dossiers du 9 avril au 25 mai 2018 inclus sur www.lincubateurdupatrimoine.fr.

Le Centre des monuments nationaux, établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et premier opérateur culturel et touristique français, assure depuis plus de cent ans la conservation, l'animation et l'ouverture à la visite d'une centaine de monuments en France. En 2014, il s'est doté d'une mission de la stratégie, de la prospective et du numérique afin de concrétiser son ambition et de s'affirmer comme tête de file dans le numérique appliqué à l'univers patrimonial. En quatre ans, le CMN a mené à la fois des restructurations majeures de ses outils numériques (refonte des sites Internet, Intranet) et des expérimentations qui ont été soutenues par le ministère de la Culture lors de ses appels à projets numériques innovants et dont le caractère innovant a été souligné par les visiteurs et les professionnels.

Contacts presse :

Anne Lambert de Cursay et Su-Lian Neville : 01 44 61 22 45 / 22 96

presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN : presse.monuments-nationaux.fr

Le CMN entretient des liens de longue date avec l'entrepreneuriat culturel. Avant de structurer sa proposition d'incubateur, il a, depuis 10 ans, lancé des projets innovants puis collaboré à de nombreux projets en s'associant ponctuellement à une vingtaine de start-ups. Ceux-ci répondaient à des objectifs variés et à des enjeux primordiaux allant du confort des visiteurs à la médiation en passant par l'accessibilité. De ces premières expériences, le CMN a pris conscience de l'intérêt d'une logique partenariale. Avec l'Incubateur du patrimoine, l'établissement marque ainsi sa volonté d'être au plus près de l'innovation et de rester réactif face à l'apparition permanente des nouveaux concepts du secteur et à leur maturation rapide.

Une première promotion d'entreprises et d'équipes sera accueillie dès juin 2018. En s'associant à Creatis, l'incubateur d'entrepreneurs culturels et des industries créatives porté par le groupe Scintillo, le CMN a mis en place, au cours d'une période de préfiguration, une démarche structurée et rigoureuse afin de créer les conditions idéales pour l'accueil des start-ups. Des groupes de travail et des entretiens individuels pour mieux comprendre les candidats potentiels et leurs besoins ont notamment été organisés. Le CMN dédie un budget estimé à 120 000 euros et un investissement de ses équipes sur ces premiers mois d'activité qui lui permettront de contribuer à l'avenir de l'entrepreneuriat culturel et du patrimoine avec les jeunes pousses de cette première promotion.

Les candidats pourront déposer leurs dossiers de candidatures en ligne sur le site Internet de l'Incubateur du patrimoine du 9 avril au 25 mai 2018. Les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à défendre leur projet devant un jury le 12 juin 2018. Ils seront jugés sur l'originalité et la pertinence du projet, son caractère innovant, le(s) projet(s) d'expérimentation et l'histoire de leur équipe.

La sélection finale sera communiquée le 19 juin lors d'un événement auquel la presse sera conviée.

Le Centre des monuments nationaux accompagnera les entrepreneurs dans la création et le développement de leur société par un programme d'accompagnement complet, en s'appuyant sur l'expérience de Creatis. Celui-ci s'articulera autour de séances de coaching collectives et individuelles qui permettent de prendre en considération les compétences essentielles aux entreprises du secteur, notamment :

- les compétences entrepreneuriales, nécessaires à la création d'entreprise. Parmi celles-ci figure la gestion comptable et financière, l'approche des ressources humaines, la recherche de financements, etc.
- les compétences spécifiques au patrimoine et son univers : le développement des publics, la conservation des monuments et des collections, la production d'expositions ou le montage de projets innovants, etc.

Ce programme comportera des modules sur mesure afin de s'adapter aux problématiques spécifiques de chacune des jeunes pousses incubées.

Au cours de cette année d'incubation, le CMN offrira aux incubés un terrain d'expérimentation riche. En ayant accès à la centaine de monuments ouverts à la visite par le CMN, les entrepreneurs incubés pourront se nourrir de la diversité de leurs taille, histoire, typologie, aire géographique, notoriété, fréquentation ou encore contexte touristique. Ils pourront faire évoluer leurs produits en les testant facilement dans différentes situations. Le contact avec les différents publics du CMN et les équipes du siège et des monuments sera une source d'enrichissement mutuel.

Dans ce cadre, l'établissement mettra à la disposition des incubés la compétence de ses équipes et leur donnera une opportunité d'avoir une expérience de travail avec des acteurs publics dans le secteur culturel, et plus particulièrement patrimonial. Enfin, le CMN et les monuments qu'il gère constituent une vitrine prestigieuse, tant pour les jeunes entreprises que pour les dispositifs qu'elles seront amenées à y expérimenter dans de larges champs d'application (médiation, accessibilité, relation avec les visiteurs, confort du public, commerce, marketing, etc.).

L'accompagnement des entrepreneurs pour faciliter la concrétisation de leurs projets agira également comme un levier de transformation pour l'établissement. Le CMN pourra en effet tester dans les monuments de nouvelles offres au service des visiteurs, lesquelles évolueront ensuite selon la volonté de leurs créateurs dans d'autres monuments du réseau ou d'autres structures.

Pour Philippe Bélaval, président du CMN, *« la création de cet incubateur s'inscrit dans le droit fil de la stratégie d'innovation de l'établissement au service de l'accès du plus grand nombre au patrimoine et à la culture. En s'associant étroitement au travail créatif des start-ups, il consolide sa position d'opérateur de référence dans le secteur patrimonial et il donne, suivant en cela les orientations gouvernementales, un nouvel élan au service public de la culture, qui pourra bénéficier tout entier des retombées positives de l'incubateur »*.



Créée en 2012 à l'initiative du groupe d'entreprises culturelles Scintillo (scintillo.eu), Creatis est une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les champs de la culture et des industries créatives.

Creatis vise à accompagner et accélérer le développement des entreprises du secteur culturel en leur proposant des solutions d'hébergement ainsi que l'insertion dans un écosystème vertueux, un accompagnement d'experts personnalisé et un accès facilité à des financements.

Depuis presque 6 ans, près de 130 entreprises ont été accueillies et accompagnées dans des domaines aussi variés que les médias, l'audiovisuel, la musique, le patrimoine, le spectacle vivant, l'architecture, la photographie, etc.

Creatis se positionne aujourd'hui comme un catalyseur d'innovation qui accompagne, avec sa communauté d'entrepreneurs et d'experts, les organisations et institutions culturelles dans leurs stratégies de transformation digitale.

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe ou encore villas Savoye et Cavrois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 9,5 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 85 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau.

Après l'ouverture au public du Fort de Brégançon en 2014 et de la Villa Cavrois restaurée en 2015, le CMN assure depuis 2016 la gestion de la Villa Kérylos, propriété de l'Institut de France, et prépare l'ouverture à la visite du château de Voltaire à Ferney en 2018, de l'Hôtel de la Marine pour 2020 et du château de Villers-Cotterêts à l'horizon 2022.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : <http://www.facebook.com/leCMN>



Twitter : <http://twitter.com/leCMN>



Instagram : <http://instagram.com/leCMN>



YouTube : <http://www.youtube.com/c/lecmn>

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon
et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale
de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale
de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy et sa loge
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas
et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques des Eyzies-de-Tayac :
Abri de Cap-Blanc, Grotte des Combarelles,
Grotte de Font-de-Gaume,
Gisement de La Ferrassie, Gisement de La
Micoque, Abri de Laugerie-Haute, Gisement
du Moustier, Abri du Poisson
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay
Grotte de Teyjat

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité
de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Site archéologique de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet – Place de la Bastille
Conciergerie
Hôtel de la Marine
Tours de la cathédrale Notre-Dame
Domaine national du Palais-Royal
Panthéon
Musée des Plans-Reliefs
Sainte-Chapelle
Hôtel de Sully

Pays-de-la-Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau
à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fort de Brégançon
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet